



LE MOT DU PDG



Ce premier mois de l'année 2008 qui a commencé avec une activité technique débordante s'est terminé pour les agences d'Alger et de Tipaza par l'effervescence des déménagements et de rangement des dossiers dans des locaux nouveaux et plus spacieux... Souhaitons au personnel de ces deux agences beaucoup de courage pour affronter cette obligation sans faillir au traitement des projets en cours et sans retard dans les visites des chantiers.

Au sommaire du présent numéro, l'expertise effectuée en Egypte sur la nouvelle résidence de notre ambassade, la mise à jour du guide du contrôleur lancée en été 2007 et qui doit se poursuivre en 2008, les mesures à prendre pour l'application de la loi relative au nouveau système financier algérien qui devra être appliqué dès l'exercice 2009, et d'autres informations sur l'activité de l'organisme.

CTC CHLEF AU BORD DU NIL

Suite à la demande de Monsieur Le Ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, une mission a été organisée au CAIRE (Egypte) du 1^{er} au 06 janvier pour expertise d'un ouvrage en vu de son acquisition par le Ministère des Affaires Etrangères. L'équipe d'experts du CTC-Chlef présidée par Mr H. Azzouz PDG était composée de Messieurs R. Allaoua, M. Berrami et R. Bouariaoua. L'ouvrage est un joyau d'architecture, construit au tout début du 20^{ème} siècle (vers 1909) par l'architecte français Raoul Brandon.

Il s'agit d'une construction situé sur le bord du Nil au quartier du Zamalek, qui comporte un RDC, un entresol et un étage. Sa structure porteuse est en murs porteurs en briques pleines en terre cuite posées à plat alternées dans les deux sens. Ces murs porteurs sont disposés dans les deux directions. Les planchers sont de type mixte, constitués de solives métalliques sur lesquelles reposent une chape, un remplissage et le revêtement de sol. L'ouvrage a été réhabilité en 2002 et les travaux ont

porté principalement sur :

- La réalisation d'une triple protection vis à vis des eaux du Nil.
 - La réalisation d'un réseau de drainage périphérique et protection des soubassements enterrés des murs extérieurs.
 - Le ravalement de façades et la réfection totale de l'étanchéité.
- L'état général de l'ouvrage ne présente aucune pathologie pouvant nuire à sa stabilité.



Vue du bâtiment en 1906



Vue actuelle de l'édifice



Trois niveaux de protection des rives



Son excellence Mr Abdelkader HADJAR, ambassadeur de l'Algérie en Egypte (au centre), entouré des experts du CTC-Chlef

ACTUALISATION DU GUIDE CONTROLEUR

Messieurs A.ADIB, Directeur du contrôle et Z.ZAOUICHE Directeur du Cabinet « A.P.T.E. » nous ont communiqué les informations suivantes.

Un groupe de travail a été constitué en Juillet 2007, au CTC-Chlef pour l'actualisation du guide du contrôleur. Les points essentiels retenus concernent notamment :

- Les facteurs à retenir pour la détermination du nombre de visites à effectuer sur les chantiers.
- La convention type unique actuellement en vigueur ne couvre pas entièrement tous les types de prestations fournies. D'autres conventions seront élaborées pour couvrir le contrôle non limité à la normalisation du risque sur les nouvelles constructions.

- L'actualisation des références aux lois, normes et règlements cités dans le guide.

Par ailleurs, il est établi qu'une première lecture effectuée par les ingénieurs doit être soutenue par un débat entre ingénieurs pour préciser certaines questions et définir une conduite à tenir de façon concertée, uniforme et adaptée aux expériences acquises différemment par les contrôleurs.

Il importe que le guide du contrôleur soit approprié par les ingénieurs et techniciens. Il convient que cette appropriation soit soutenue par des enregistrements formalisés au verso de chaque feuillet constituant le guide.

Sur le plan pratique, l'organisation suivante a été retenue :

- Trois Agences sont désignées pour

recevoir les groupes de travail : Relizane, Chlef, et Alger.

- Ces groupes seront animés par : Monsieur MAHMOUDI Yahia pour Alger, Monsieur KOUIDER ARAIBI M'Hamed pour Chlef et Monsieur CHEIKH Ahmed pour Relizane.

- La relecture sera effectuée en trois séances d'un jour chacune et l'opération doit être terminée avant le 30 Avril 2008. Les dates exactes sont à arrêter par les animateurs en concertation avec les chefs d'agences concernés qui se chargeront de l'organisation matérielle.

Nous lançons un appel pour que les dates des rencontres nous soient communiquées dans les plus brefs délais pour publication dans une prochaine édition.

SYSTEME FINANCIER : CTC-CHLEF ANTICIPE

Le texte de loi relatif au nouveau système financier algérien adopté l'été 2007 et qui sera applicable dès l'exercice 2009, s'inspire largement des normes internationales IFRS (International Financial Reporting Standard).

Ce nouveau plan comptable National va engendrer des changements de grande envergure et nécessite une modification complète des processus de la comptabilité actuelle des entreprises algériennes.

Pour transformer cette contrainte légale en un projet réussi, le CTC-Chlef anticipe déjà par la mise en

œuvre d'un programme de formation à destination de toutes les fonctions de l'entreprise. Cette approche, par la sensibilisation et la préparation du personnel sur les comptes de l'entreprise et surtout l'adaptation de l'organisation au référentiel IFRS, constitue un passage obligé.

Le premier cycle de formation intitulé "Les enjeux de l'harmonisation comptable internationale" a débuté à Chlef le 21 Janvier courant et s'étalera sur toute l'année 2008.

Par cette approche pragmatique, le CTC-CHLEF compte assurer un passage harmonieux et bien approprié au

nouveau référentiel international.



Vue de la rencontre du 21 janvier au siège du CTC-CHLEF.

EN BREF

- Une petite erreur s'est glissée dans l'article « Capital en hausse » du numéro de décembre 2007 de la Newsletter. Il faut lire « Le Capital Social de la société a été augmenté de 120 Millions, à 234 Millions de DA » au lieu de 134 Millions de DA annoncés.
- Le déménagement de l'agence d'Alger de Bouzarreah vers Dar El Beida a eu lieu la dernière semaine du mois. Le numéro de téléphone provisoire de l'agence est 020.36.01.94.
- Dès le prochain numéro de la Newsletter, nous allons introduire une nouvelle rubrique intitulée « **Flagrant délit** ». Cette rubrique dévoilera à chaque fois une anomalie ou un défaut grave ou pas, rencontrés sur un chantier contrôlé ou simplement par hasard sur un ouvrage existant. La contribution de tous les ingénieurs est souhaitée. Adressez nous par Mail ou par courrier les photographies de ce que vous aurez constaté de même que votre photo d'identité qui, si vous le désirez, sera également publiée.



CanTaCt Chlef

« NEWSLETTER » mensuelle de l'Organisme national de contrôle, CTC Chlef

PDG Rédacteur en chef: **Hamid AZZOUZ** E-mail : azzouzhamid2001@yahoo.fr

Rédacteur : **Braham REBZANI** E-mail : b.rebzani@yahoo.fr

Coordinateur : **Abdelkader ADIB** E-mail : aekadib@yahoo.fr



Siège Social : 36 les Eucalyptus BP 158 Chlef Tel : 027 72 41 98/99 Fax : 027 72 42 01 Site Web : www.ctcchlef.dz